



## Édito de Daniel BARNIER, Préfet de Lot-et-Garonne

C'est avec grand plaisir que je vous adresse la première édition de la lettre des services de l'État en Lot-et-Garonne. L'État conduit de nombreuses politiques publiques, avec des effets concrets dans la vie des citoyens. Nous les expliquons au quotidien sur le site internet de la préfecture et les réseaux sociaux. Néanmoins, il me semblait important de remettre une perspective de plus long terme sur l'action publique menée dans le département, en vous offrant une sélection d'actualités des services de l'État.

Je souhaite, à travers cette lettre d'information, partager la diversité et la richesse des missions que les services de l'État accomplissent pour servir l'intérêt général. Je veux aussi, offrir une meilleure lisibilité à l'action de l'État dans le département, en prenant exemple sur des actions concrètes. L'État n'agit que rarement seul et doit accompagner les initiatives locales, des collectivités locales, des associations et des entreprises.

Aujourd'hui, aura lieu la première édition du Salon des Maires, des Collectivités et de l'Action Publique du Lot-et-Garonne. Ce salon permettra de renforcer les liens déjà étroits que l'État entretient avec les collectivités territoriales et je l'espère permettra à chacun de trouver des réponses à ses interrogations.

Pour ce premier numéro, j'ai souhaité mettre en avant plusieurs actions, dont la montée en puissance du dispositif France Services, qui a pour objectif de rapprocher le service public des Français. Cette lettre revient également sur la visite officielle du Président de la République en Lot-et-Garonne, le 2 octobre dernier, accompagné du Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. C'est à cette occasion qu'a été présentée la carte comprenant plus de 200 nouvelles brigades de gendarmerie sur l'ensemble du territoire national. En cette journée nationale de la résilience, elle permet aussi de revenir sur certains dispositifs existants au profit des élus pour savoir faire face aux catastrophes naturelles, industrielles ou technologiques. Elle est aussi l'occasion de valoriser les actions menées par les services de l'État au profit des citoyens comme des collectivités territoriales.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro.



### Évènements à venir

Cérémonie consacrée à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie

02/11/2023

Cérémonie commémorative du 105ème anniversaire de l'Armistice de 1918 et de l'hommage à tous les Morts pour la France

11/11/2023

Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

05/12/2023



## ZOOM SUR

## FRANCE SERVICES

Le Président de la République a décidé le 25 avril 2019 de mettre en place un réseau France Services qui permette aux citoyens de procéder aux principales démarches administratives du quotidien à proximité de son domicile.

Aujourd'hui, plus de 99 % des français sont à moins de 30 minutes d'une France Services et les enquêtes de satisfaction réalisées sont globalement très positives.

Le besoin d'aide dans la réalisation des démarches dématérialisées est réel et France Services apporte un accompagnement précieux pour de nombreux usagers. L'État consacrera d'ailleurs à l'avenir plus de moyens à France Services en augmentant sensiblement la subvention annuelle attribuée aux structures porteuses de ce service avec un objectif de 50 000 euros en 2026, contre 35 000 aujourd'hui.

**Le département du Lot-et-Garonne répond à cette exigence de proximité avec vingt-deux France Services en fonctionnement depuis juillet 2022.**

Quatorze d'entre elles sont portées par des communes ou communauté de communes, six par La Poste, une par une Mission locale tandis que l'UNA 47 a mis en place un bus France Services qui permet d'aller vers les habitants du fuméolois.

Au total, si l'on additionne les sites uniques, les permanences organisées à partir d'une France services et le bus, ce sont ainsi 40 points de contact qui sont à la disposition des habitants du Lot-et-Garonne pour les aider dans leurs démarches. 59 220 démarches d'accompagnement ont ainsi été réalisées en 2022 dans le département.



Alors que débute à la fin de l'année une campagne de labellisation des France Services disposant du label depuis 2020, les efforts de l'État porteront en 2024 sur la mise en place d'une coordination départementale permettant une meilleure animation du réseau des 22 France Services, une amélioration de la qualité des formations et une ouverture de nouveaux services autour de Ma Prime RENOVA et du sujet du surendettement en liaison avec la Banque de France.

**En 2023, la 3<sup>ème</sup> édition des Journées Portes Ouvertes deviennent les « Journées France Services ». Elles se déroulent dans les France Services volontaires du 2 au 14 octobre 2023.**



ACTUALITÉS

DES SERVICES DE L'ÉTAT

## SÉCURITÉ

### Visite du Président de la République

#### Le Président de la République à Damazan, Clairac et Tonneins

La visite officielle du Président de la République en Lot-et-Garonne, le 2 octobre, accompagné du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, restera comme un temps fort pour notre département. Elle s'est parfaitement déroulée, grâce au professionnalisme et à l'engagement des agents de l'État et de chaque acteur mobilisé.

A Damazan, le Président a embarqué dans un véhicule de patrouille de gendarmerie, à la découverte du quotidien de ces militaires qui veillent sur nous et à la rencontre des habitants. Arrivé à la nouvelle brigade de Tonneins, le président a été accueilli par un piquet d'honneur de la gendarmerie et le rang protocolaire. C'est dans cette brigade nouvellement construite, qu'il a présenté **le plan de création de 238 brigades dans toute la France**. M. Darmanin, Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer a ensuite dévoilé et détaillé la carte des implantations. Cette visite s'est poursuivie par un temps d'échange avec les élus, les représentants de la société civile, puis les gendarmes et leurs familles.

#### De nouvelles brigades de gendarmerie

**1 brigade fixe à Pont-du-Casse, 2 brigades mobiles à Clairac et Foulayronnes s'ajouteront aux 32 brigades existantes dans le département** : l'annonce de la création de trois brigades en Lot-et-Garonne est une excellente nouvelle pour la vie de nos territoires et pour la sécurité de tous. Ces brigades contribueront à renforcer la présence des forces de l'ordre, dans les zones rurales et périurbaines, dans une logique d'accessibilité des services publics. Elle est aussi la reconnaissance de l'implication des responsables locaux de l'État et des collectivités.

Cette annonce du Président de la République et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer fait suite à un engagement pris par le Président en 2022. Elle avait pour objectif de densifier le service public de la sécurité sur les territoires et d'adapter le maillage territorial aux évolutions de la démographie et de la délinquance. Cette mesure s'inscrit dans la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur, portée par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer (promulguée le 24 janvier 2023). Elle prévoit la création de 8500 nouveaux postes au sein du ministère dont 2100 gendarmes.



## Signature du Pacte capacitaire en Lot-et-Garonne

La convention de pacte capacitaire relative aux feux de forêts et d'espaces naturels, après avis de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'Intérieur sera signée lors du prochain conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, par Daniel Barnier, Préfet de Lot-et-Garonne et Sophie Borderie, Présidente du conseil d'administration du SDIS 47.

En effet, à la suite des incendies de forêts de l'été 2022, qui ont particulièrement touché le massif forestier des Landes de Gascogne, le Président de la République s'est engagé à renforcer l'équipement matériel des services d'incendie et de secours dédiés à la détection et la lutte contre les feux de forêts dans le cadre du pacte capacitaire.



Sur la base des besoins exprimés par le SDIS47, l'État a décidé d'octroyer une subvention totale de **1 356 417 € HT (représentant 59,41 % du montant de la dépense subventionnable HT)**, qui permettra de participer à l'acquisition de neuf engins opérationnels spécialisés dans la lutte contre les incendies de forêts.

## Communes, intercommunalités : préparez-vous face aux risques naturels et technologiques !

Parce que l'entraînement est la clé d'une gestion de crise réussie, **Prépa'Risk** offre aux collectivités l'opportunité de se préparer face aux risques majeurs. Avec le soutien du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT) et la direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises proposent aux acteurs communaux et intercommunaux de tester leurs dispositifs et organisations de gestion de crise.

Prépa'Risk permet aux collectivités de se préparer aux risques majeurs en leur permettant :

- De bénéficier d'une série d'exercices clé en main et gratuits.
- De tester les outils et méthodes prévus dans les plans communaux ou intercommunaux de sauvegarde.
- D'anticiper et faire face aux situations de crises.
- De se préparer avec 1 scénario d'exercice pour 13 risques majeurs.
- De satisfaire à leurs obligations réglementaires d'exercice de gestion de crise

Pour participer et bénéficier de cette initiative gratuite, les collectivités locales doivent s'inscrire en remplissant le formulaire en ligne via le lien suivant : [www.preparisk.fr](http://www.preparisk.fr).

# Avec le FONDS VERT, accélérons la transition écologique dans notre territoire



## POLITIQUES PUBLIQUES

### Fonds Vert

#### Le succès de 2023

Doté en 2023 de 2 milliards d'euros, le fonds d'accélération de la transition écologique des territoires dit « fonds vert », a connu un véritable succès. Un objectif : subventionner des investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

**En Lot-et-Garonne, les crédits « fonds vert » de plus de 4,5 millions d'euros ont permis d'aider à la réalisation de 61 opérations représentant plus de 10,7 millions d'investissement.** Grâce à l'implication des communes et de leurs groupements, des projets de qualité ont été déposés et financés (rénovation du logement communal de Cours, rénovation de la salle polyvalente de la commune de Puch d'Agenais notamment). Certains projets ont d'ailleurs été salués par le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires : l'opération de rénovation de l'école élémentaire de Monsempron-Libos et celle de l'école primaire d'Escassefort.

#### Les promesses de 2024

Le projet de loi de finances pour 2024 prévoit de passer les crédits en faveur du fonds vert à 2,5 milliards d'euros soit une augmentation de 500 millions d'euros par rapport à 2023. Parmi les priorités figure la rénovation énergétique des écoles, avec un objectif de 2000 écoles rénovées dès 2024. En 2024, le gouvernement souhaite accélérer le verdissement des dotations d'investissement. Ainsi après la DSIL en 2023, la DETR sera à son tour intégrée au budget vert de l'Etat. Concrètement au moins 25 % des subventions attribuées au titre de la DSIL et 20 % de celles accordées dans le cadre de la DETR devront être consacrés à des opérations ayant un impact favorable sur l'environnement.

Pour plus d'informations : <https://urlz.fr/nYBd>

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES

### Indemnité forfaitaire de déplacement des membres du collège électoral sénatorial

Les membres du collège électoral des élections sénatoriales qui ont pris part au scrutin le 24 septembre dernier peuvent percevoir une indemnité forfaitaire de déplacement de 25 euros si leur lieu de résidence se situe hors de la commune chef lieu du département, et, pour les électeurs de droit, lorsqu'ils ne perçoivent pas d'indemnité annuelle au titre de leur mandat. Pour bénéficier de ce versement, créez votre compte et déposez votre dossier avant le **31 octobre 2023** à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/elections-senatoriales>





# SEMAINE DE L'INTÉGRATION



## POLITIQUES SOCIALES

### Troisième édition de la semaine de l'intégration primo-arrivants

L'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les réfugiés, constitue pour l'État un enjeu fort en termes de cohésion et d'inclusion sociales. Pilotée par la direction générale des étrangers en France du ministère de l'intérieur (DGEF), la « semaine de l'intégration » se déroulera du **16 au 20 octobre 2023**.

Sa déclinaison départementale vise, par l'organisation d'événements représentatifs, à promouvoir les initiatives locales en faveur de cette politique publique et d'en renforcer la visibilité.

**Trois événements se dérouleront dans notre département autour des thématiques :**

- d'accès à la formation professionnelle vers les métiers du bâtiment et des travaux publics,
- d'accès à la santé (présentation du fonctionnement des urgences)
- de promotion de l'activité physique et de l'inclusion par le sport.

### Les pensions de familles et les résidences accueil

Créées il y a 20 ans, elles relèvent d'un dispositif dit « de logement adapté » qui participe de la stratégie adoptée par l'État pour répondre aux besoins des personnes en situation de grande exclusion. Le développement de ce dispositif s'inscrit dans le cadre du « Plan Logement d'abord ».



Les structures sont de taille réduite et comptent environ 20 logements. Elles associent logements privatifs et espaces collectifs. La présence quotidienne d'un hôte garantit aux résidents un soutien dans les démarches individuelles et l'animation d'une vie collective.

Le rôle des services de l'État, aux côtés des collectivités, consiste à impulser le développement de ce dispositif et à mieux le faire connaître.

A cette fin la semaine nationale des pensions de famille se déroulera du **9 au 15 octobre 2023**. Elle est co-organisée par la Dihal et l'union sociale pour l'habitat. Elle est soutenue par un panel d'acteurs variés tels l'Unaf, la Fondation Abbé Pierre, Soliha et la FAS.



## VOS PROJETS POUR LES QUARTIERS

### Construisons ensemble Quartiers 2030

## Politique de la ville

### Quartiers 2030, nouvelle génération de contrat de ville

Le renouvellement des contrats de ville est en cours en 2023. Elle concerne 7 quartiers dans le Lot-et-Garonne. Les futurs contrats de ville devront être signés en mars 2024.

Les anciens quartiers prioritaires 2014/2023 sont maintenus, il s'agit des quartiers de Montanou, Rodrigues Barleté et du Pin à Agen, du quartier de La Gravette Baylac à Marmande, du cœur de ville de Tonneins et des cœurs de Bastide de Villeneuve-Sur-Lot et de Sainte-Livrade-sur-Lot.

Une démarche de concertation citoyenne menée par les villes concernées est en cours depuis le mois de juin afin de relever les propositions et avis des habitants pour leurs quartiers. Le résultat de cette concertation permettra d'orienter l'élaboration des futurs contrats de ville avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs.

**Dans ce sens, une rencontre départementale sera organisée sous l'égide du Préfet, le 16 novembre avec les acteurs de la politique de la ville.**

L'État a défini plusieurs priorités pour cette nouvelle génération de contrats de ville 2024/2030 :

- Renforcement de l'articulation avec les autres stratégies locales nationales et locales
- Intégration d'un volet investissement et mobilisation des acteurs privés
- Financement majoritaire des opérateurs par convention pluriannuelle d'objectif
- Recentrage des axes prioritaires de chaque contrat de ville sur les enjeux locaux les plus prégnants.

**L'objectif d'ici 2030 est d'assurer des réponses de qualités aux attentes des habitants, parmi lesquelles la sécurité, l'écologie du quotidien et l'accès à tous les services publics, que ce soit l'offre éducative, périscolaire et extra-scolaire, sportive, culturelle ou sociale.**

**CABINET  
DU PRÉFET**

**SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE  
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT**

Place de Verdun - 47920 AGEN Cédex 9

 05 53 77 61 92 / 60 44

 [pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr)

 [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

 [Préfet de Lot-et-Garonne](#)

 [Préfet47](#)

 [Préfet47](#)